Charte D'ENGAGEMENTS RÉCIPROQUES

01.

Un Réseau pour quoi faire ?

Rendre visibles les talents féminins de Rennes et sa région.

Ce réseau vise à permettre aux femmes de Rennes et sa région de construire et d'accroître leur visibilité grâce au partage d'outils méthodologiques, de bonnes pratiques, à la mutualisation des compétences, aux échanges sur les difficultés et les solutions.

Constituer une plateforme d'information et de mutualisation.

Le réseau se fixe pour mission d'assurer la veille et le relais des initiatives, des événements et de l'actualité des réseaux du territoire rennais, qui visent à garantir l'égalité femmes/hommes et la place des femmes dans la société.

Faire entendre une voix féministe singulière.

Le réseau a pour ambition d'être un groupe de réflexion, pour faire vivre sur Rennes et sa région un féminisme fondé sur le respect du principe de laïcité, dans un souci humaniste d'émancipation et de tolérance, pour promouvoir l'égalité entre les femmes et les hommes.

02.

Quelles sont les initiatives du Réseau Haut les Vilaines ! ?

L'adhésion au réseau permet de bénéficier de ses initiatives :

- suivre des ateliers de développement personnel
- participer à des événements locaux
- participer à des actions de sensibilisation et partage de bonnes pratiques

03.

Quels sont les engagements du Réseau Haut les Vilaines ! ?

Le Réseau Haut les Vilaines ! est ouvert à chacune, quels que soient son âge, son statut professionnel, son appartenance culturelle ou sociale, son positionnement politique ou religieux, à la condition d'adhérer à la charte du réseau qui se veut résolument inclusif.

Il offre à ses membres :

- un cadre d'échange, de partage et d'entraide, répondant aux principes de sororité, de bienveillance, d'indulgence et de convivialité
- un vecteur de développement personnel et un forum de réflexion
- un climat de confiance et de liberté de parole en toute confidentialité

04.

Quels sont les engagements des membres du Réseau Haut les Vilaines !?

Chaque membre du réseau s'engage à :

- participer régulièrement à la vie et aux actions du réseau
- être force de proposition sur des actions
- respecter la présente charte

05.

Comment fonctionne-t-il ?

Une rencontre trimestrielle,
le samedi matin de 10h00 à 12h30.

Des événements à planifier.

06.

Comment adhérer ?

L'adhésion est basée sur le volontariat : je deviens membre du réseau par la signature de la présente charte.

L'adhésion s'élève à 15 € pour 2019 et se renouvelle chaque année. Il est possible de bénéficier du tarif solidarité à 7,50 € sur justificatif.

☐ **Je souhaite recevoir la newsletter Haut les Vilaines ! pour ne rien rater des actus et évènements haut en émotion !**

07.

Information sur la gestion des données personnelles

Les informations recueillies vous concernant font l'objet d'un traitement destiné au fonctionnement du réseau.

Pour la finalité suivante : communication entre les adhérentes, partage d'informations, communication publique au nom du réseau.

La durée de conservation des données est de 3 ans.

Vous bénéficiez d'un droit d'accès, de rectification, de portabilité, d'effacement de celles-ci ou une limitation du traitement.

Vous pouvez vous opposer au traitement des données vous concernant et disposez du droit de retirer votre consentement à tout moment en vous adressant à hautlesvilaines@gmail.com.

Vous avez la possibilité d'introduire une réclamation auprès d'une autorité de contrôle.

Nom.....

Prénom.....

Téléphone.....

Adresse.....

.....

Email.....

Signature

En signant cette charte, j'accepte les principes qui la régissent, et je deviens adhérente de l'association Haut les Vilaines !

NB : l'adhésion pleine et entière est soumise à l'acquittement d'une cotisation annuelle de 15 €.

MODALITÉS D'ADHÉSION.

Comment adhérer au réseau Haut les Vilaines !?

Afin de formaliser votre adhésion vous pouvez :

- remplir le PDF, prévu à cet effet, **sur ordinateur** en apposant votre signature électronique et le retourner par mail à **hautlesvilaines@gmail.com**,
- remplir le PDF, prévu à cet effet, **sur ordinateur** puis l'imprimer, le signer, le scanner et le retourner par mail à **hautlesvilaines@gmail.com** ou par courrier au **29, avenue Janvier, 35000 Rennes**.
- imprimer la charte **en version papier**, la remplir, la scanner et la retourner par mail à **hautlesvilaines@gmail.com**, ou par courrier au **29, avenue Janvier, 35000 Rennes**.

N'oubliez pas de régler votre adhésion :

L'adhésion s'élève à 15 € pour 2019 et se renouvelle chaque année. Il est possible de bénéficier du tarif solidarité (étudiantes, demandeuses d'emploi) à 7,50 € sur justificatif.

- **Par chèque** à l'ordre de Haut les Vilaines !
- **Par virement bancaire.** RICE ci-dessous :

IBAN (International Bank Account Number) FR76 1444 5202 0008 0032 8276 733				**BIC (Bank Identi ication Code)** CEPAFRPP444
Code Banque 14445	**Code Guichet** 20200	**N° compte** 08003282767	**Clé RICE** 33	**Domiciliation** CE BRETAGNE PAYS DE LOIRE